

Pôle des affaires scolaires et périscolaires

Madame Laura BOCCARDI

Responsable du pôle

01 49 35 25 27

enfance@mairie-villemomble.fr

OBJET : Demande d'inscription au séjour « Sport Mountain » pour les vacances d'été 2024.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que vous pouvez solliciter une inscription pour votre enfant au séjour « Sport Mountain », **du mardi 2 avril au vendredi 19 avril 2024 inclus**, pour les congés scolaires d'été 2024.

A cette fin, il vous suffit de remplir et de retourner au pôle des affaires scolaires et périscolaires le dossier ci-joint, dûment complété et signé, durant cette période.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que les séjours proposés restent sous réserve de **l'évolution des mesures sanitaires** qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

**Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération
et sera systématiquement retourné.**

SÉJOURS PROPOSÉS : Séjour découverte de la montagne et son environnement

Pour les jeunes de 6 à 13 ans révolus

Informations disponibles dans la brochure des séjours d'été 2024.

SÉJOUR 1 : du jeudi 18 au mercredi 31 juillet 2024

SÉJOUR 2 : du mercredi 14 au mardi 27 août 2024

TARIFS : 579.96 euros pour le séjour, tarif de référence qui servira à calculer le quotient familial (1 160.04 euros pour les hors Villemomble).

La ville se réserve le droit d'apporter toutes modifications sur le fonctionnement selon les effectifs d'inscrits.

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Peut être inscrit tout jeune Villemomblois répondant aux critères d'âges précisés ci-dessus. Les hors Villemomble ne pourront être accueillis qu'en fonction des places disponibles.

L'admission ne sera définitive qu'après acceptation écrite du service, dans la mesure où toute dette communale est acquittée et dans la limite des places disponibles.

CONDITIONS D'ANNULATION : Compte tenu de l'obligation pour la commune de réserver à l'avance les séjours pour lesquels elle ne peut se dédire des frais engagés, **tout séjour confirmé et non annulé par écrit fera l'objet d'un dédit d'annulation selon les conditions suivantes** :

- Annulation formulée entre 40 à 6 jours avant la date du départ : 60 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).
- Annulation formulée entre 6 jours avant la date du départ au jour du départ : 80 % du tarif du séjour applicable à la famille (en fonction du quotient familial).

Toutefois, ce dédit ne sera pas facturé en cas d'accident ou de maladie expressément justifié par un certificat médical adressé au pôle des affaires scolaires et périscolaires.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION A RETOURNER AU PÔLE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

- La fiche de renseignements.
- La fiche d'inscription (fournie par l'organisme), dûment remplie et complétée.
- La fiche sanitaire (fournie par l'organisme), dûment remplie, complétée, signée et accompagnée de la photocopie du carnet de vaccinations. **(1)**
- **Une attestation d'assurance en cours de validité, au nom de l'enfant et comprenant : la responsabilité civile, l'individuelle accident extra-scolaire, le rapatriement sanitaire.**
- Une photocopie de l'attestation de l'Assurance maladie du responsable sur laquelle figure l'enfant.
- Pour les bénéficiaires du régime CMU, fournir la photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie **en cours de validité.**
- Le cas échéant, tout document officiel concernant l'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant, pour les parents séparés ou divorcés.
- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (Quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).
 - Pour les familles hébergées :
 - Attestation sur l'honneur établie par l'hébergeant(e) **(2)**
 - Photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant **(2)**
 - Un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de trois mois (quittance de loyer, attestation de contrat ou facture d'énergies, d'électricité, de gaz, téléphone fixe, bail de location, abonnement internet).

Pour le cas particulier des hébergements pris en charge par un organe social, il est uniquement exigé une attestation d'hébergement à l'entête de l'organisme, datant de moins de 3 mois.

- Pour établir votre quotient familial : copie intégrale de votre avis d'imposition 2022 (sur les revenus de l'année 2021) de chaque responsable constituant le foyer et de l'attestation des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales **(2)**.

(1) Tout problème de santé impliquant des contraintes d'accueil particulières ou un PAI notamment alimentaire (allergies), devra faire l'objet d'un courrier spécifique accompagné d'un dossier médical, explicitant la situation et les mesures à prendre sur place. Un accord devra être prononcé à l'issue, en fonction des possibilités d'accueil individualisé pour confirmer le départ de votre enfant.

(2) Ne pas procurer ces documents si vous les avez déjà fournis au pôle des affaires scolaires et périscolaires pour l'année scolaire 2023/2024.

Si vous êtes concernés, vous pourrez faire valoir les aides aux vacances accordées par la Caisse d'Allocations Familiales au moment de l'inscription.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Villemomble,

Le 2 avril 2024

L'Adjoint au Maire
Chargé de l'Enfance, de la Jeunesse,
et de la restauration scolaire



Serge ZARLOWSKI

VILLE DE VILLEMOMBLE
Pôle des affaires scolaires et périscolaires
☎ : 01 49 35 25 23 - enfance@mairie-villemomble.fr
DEMANDE D'INSCRIPTION AU SÉJOUR « **Sport Mountain** »
Séjour d'été 2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A retourner avec le dossier complet au pôle
des affaires scolaires et périscolaires

Du mardi 2 avril au vendredi 19 avril 2024

Remplir une demande par enfant

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA COMPOSITION DU FOYER ACTUEL

Représentant N° 1 de la famille :

Civilité : Mr Mme

NOM :

Prénom :

Adresse :

LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :

- Père Beau-père
 Mère Belle-mère
 Tuteur Autres (à préciser)
 Tutrice :

SITUATION FAMILIALE :

- Célibataire Séparé *
 Vie maritale Divorcé *
 Marié Veuf
 PACS

* **Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation** (fournir une copie du jugement) :

OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :

☎ **Domicile :**

☎ **Professionnel :**

📞 **Portable :**

✉ **Email :**

Représentant N° 2 de la famille :

Civilité : Mr Mme

NOM :

Prénom :

Adresse :

LIEN DE PARENTÉ AVEC L'ENFANT :

- Père Beau-père
 Mère Belle-mère
 Tuteur Autres (à préciser)
 Tutrice :

SITUATION FAMILIALE :

- Célibataire Séparé *
 Vie maritale Divorcé *
 Marié Veuf
 PACS

* **Résidence de l'enfant en cas de divorce ou de séparation** (fournir une copie du jugement) :

OBLIGATOIRE : Pour vous joindre facilement :

☎ **Domicile :**

☎ **Professionnel :**

📞 **Portable :**

✉ **Email :**

Nom – Prénom – Adresse et signature obligatoire du payeur du séjour :

En cas de parents séparés, préciser le nom, prénom et adresse du parent ne faisant pas partie du foyer actuel :

En cas d'absence ou d'urgence : nom (s) de la (les) personne (s) à prévenir, lien de parenté, adresse et téléphone :



DEMANDE D'INSCRIPTION FORMULÉE POUR :
Les enfants de 6 ans (1 année de CP révolue) à 13 ans

COCHEZ LE SÉJOUR SOUHAITÉ :

SÉJOUR 1 : du jeudi 18 juillet au mercredi 31 juillet 2024	
SÉJOUR 2 : du mercredi 14 août au mardi 27 août 2024	

Identité de l'enfant :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Sexe :

Age :

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Ces séjours restent sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires qui pourraient être prises d'ici le début du séjour sollicité. Les éventuels protocoles sanitaires à respecter lors du séjour, vous seront communiqués à l'occasion de la confirmation du séjour par le prestataire, le cas échéant.

Observations particulières :

J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription, de fonctionnement et de rapatriement disciplinaire explicitées dans le courrier de demande d'inscription. Je m'engage à rembourser les éventuels frais médicaux, d'hospitalisation avancés par l'organisme.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

FICHE D'INSCRIPTION

Le séjour

Année 2024

Nom du séjour : Dates :
L'inscription a-t-elle été faite par l'intermédiaire d'une collectivité ? Si oui, laquelle

Le participant

Nom : Prénom : Date de naissance :
Sexe : F M Nationalité : Tél. portable participant : Classe :

L'enfant a-t-il des affinités avec un autre participant du séjour ? (souhait d'intégrer une même chambre ainsi qu'un même groupe d'activité - le directeur en tiendra compte dans la mesure du possible) OUI NON

Si oui, précisez le nom de l'autre participant :

Le participant sait-il nager ? oui non

Selon les séjours, ne pas oublier de joindre la copie (conserver l'original) du pass nautique (ou "Sauv'Nage" ou "Savoir nager")

Taille : cm Poids : kg Pointure :

A compléter obligatoirement pour les séjours hiver : Tour de tête : cm

Niveau de ski actuel : Débutant Flocon 1ère étoile 2ème étoile 3ème étoile Supérieur :

Le responsable légal du participant

Père Mère Autre : Nationalité : Profession :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

@ Adresse Mail :

Etat civil : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) Vie maritale Autre

Tél. Portable père* : Tél. Professionnel père : Tél. Domicile père :

Tél. Portable mère* : Tél. Professionnel mère : Tél. Domicile mère :

*Merci de préciser, d'entourer ou de surligner le numéro de portable à utiliser en priorité pour toute communication (un seul numéro)

Personne à contacter en cas d'absence des parents (si ceux-ci ne sont pas joignables pendant le séjour) :

Monsieur Madame Nom :

Lien de parenté avec l'enfant :

Tél. Portable : Tél. Professionnel : Tél. Domicile :

FICHE SANITAIRE

Nom du participant : **Prénom du participant :**

Numéro de sécurité sociale (auquel est rattaché l'enfant) :

Nom du médecin traitant : Tél. :

L'enfant bénéficie-t-il de la Complémentaire Santé Solidaire CSS (ex CMU) ? Oui Non

Si oui, **joindre obligatoirement** une photocopie de l'attestation **en cours de validité pendant toute la durée du séjour.**

VACCINATIONS : Je certifie que mon enfant est à jour des vaccinations obligatoires (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite)

VACCIN OBLIGATOIRE	OUI	NON	Date du dernier rappel
Diphtérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Tétanos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Poliomyélite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

JOINDRE OBLIGATOIREMENT
LA COPIE DU CARNET DE VACCINATION
OU UNE ATTESTATION MÉDICALE DES
VACCINATIONS À JOUR

Si le mineur n'a pas les vaccins obligatoires, joindre une attestation médicale de contre-indication à la vaccination (à noter que le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication)

ANTÉCÉDENTS ET TRAITEMENTS

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

ANGINES : Oui Non

RHUMATISMES : Oui Non

SCARLATINE : Oui Non

OTITES : Oui Non

COQUELUCHE : Oui Non

ROUGEOLE : Oui Non

VARICELLE : Oui Non

OREILLONS : Oui Non

RUBÉOLE : Oui Non

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

L'enfant a-t-il un PAI ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente (de préférence informatisée pour éviter toute confusion possible avec une ordonnance manuscrite) et/ou le **PAI**. Les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**) devront être remis le jour du départ. Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

LES DIFFICULTES DE SANTE (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...).

Précisez les dates et les précautions à prendre :

ALLERGIES

ASTHME : Oui Non

MÉDICAMENTEUSES : Oui Non

ALIMENTAIRES : Oui Non

AUTRES :

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

RÉGIME ALIMENTAIRE

Pas de régime particulier

Sans viande

Autre :

APPAREILLAGE

Précisez si votre enfant porte des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc...

L'enfant mouille-t-il son lit ? Régulièrement

Oui

Non - Occasionnellement

Oui Non

Si oui, ajouter au trousseau 2 pyjamas.

Pièces à joindre au présent dossier

- La **copie du carnet de vaccination** (ou une attestation du médecin indiquant que les vaccins sont à jour)
- Le cas échéant : le **PAI** de l'enfant ; l'**ordonnance** (si traitement médical) ; l'attestation de **Complémentaire Santé Solidaire** (CSS ex CMU) valide pour la durée du séjour.
- **Pour tous les séjours en avion** : la photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité.

Le dossier complet (fiche d'inscription, fiche sanitaire et pièces complémentaires évoqués ci-dessus) doit nous parvenir
au plus tard un mois avant le jour de départ.

Autorisations

Je soussigné(e) Mr/Mme

responsable légal de l'enfant

- Déclare exacts les renseignements portés sur ce dossier. Je déclare avoir notifié toute particularité sanitaire et/ou comportementale relative à mon enfant et j'autorise celui-ci à participer à ce séjour et d'y pratiquer les activités programmées.
- Autorise le Directeur du séjour de vacances à faire donner à mon enfant tous les soins médicaux rendus nécessaires par son état (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, analyses médicales), après consultation d'un praticien. Par ailleurs, je m'engage à rembourser Tootazimut des frais médicaux et pharmaceutiques nécessaires à mon enfant pendant le séjour.
- Consens à la réalisation, en cas de suspicion de COVID, de tests antigéniques, RT-PCR ou d'auto-test pour mon enfant : oui non
- Autorise mon enfant à fumer (*uniquement pour les jeunes de plus de 16 ans*) : oui non
- Certifie, ainsi que mon enfant, avoir pris connaissance de la charte du bien vivre ensemble ci-après et l'accepter.
- Autorise Tootazimut à prendre des photographies ou des vidéos de mon enfant pendant les activités ou la vie quotidienne et à les utiliser sur ses supports de communication. Tootazimut se réserve la possibilité de céder les droits d'utilisation de ces photos à l'ensemble des entités juridiques du groupe associatif UCPA, qui pourront les utiliser dans les mêmes conditions. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de son séjour, nous vous remercions de joindre au présent dossier une lettre indiquant votre refus.

Fait à

Le

Signature du responsable légal *

Signature du participant *

*Cacher cette case équivaut à signature

À emmener le jour du départ

- Le **pass nautique** :
 - Avec ou sans brassière de sécurité pour les séjours : À l'abordage, Adren'Alpine Bleu Azur, Cap à l'Ouest, Cap Méditerranée, Destination Oleron, Escalpe Normande, Face à la mer, La Grande Bleue, Les Pieds dans l'eau, Parfum d'Océan, Petite Vague, Plage & Soleil, Ride & Sensations, Sur la route des plages, Un coin de Normandie, Vague & Colo.
 - Sans brassière de sécurité pour les séjours : Aqua'Landes, Cors'Aquatic, Gliss'Atlantique, Les Petits Surfeurs, O Viv'Aventures.
- Le **certificat médical d'aptitude à la pratique de la plongée sous-marine** ou la randonnée subaquatique à faire remplir par votre médecin et signé par le responsable légal, uniquement pour les séjours suivants (saison été) : Cors'Aquatic, Cap Méditerranée, Plage & Soleil.
- **Pour les séjours à l'étranger** : La carte d'identité en cours de validité ou le passeport (obligatoire pour le Royaume Uni) + la Carte Européenne d'Assurance Maladie au nom du participant + formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale, accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Un extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille doit être fourni si l'enfant porte un nom différent du parent signataire.
- Pour **tous les séjours en avion** (notamment en Corse) : la carte d'identité ou le passeport en cours de validité.
- En cas de **traitement médical**, les médicaments et l'ordonnance à jour (indiquer le nom de l'enfant sur les boîtes).
- L'**argent de poche** mis dans une enveloppe au nom de l'enfant (si le participant souhaite le confier à l'équipe).
- La **fiche trousseau** complétée à glisser dans la valise de l'enfant (toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant).

CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour que chaque jeune puisse profiter pleinement d'un agréable séjour, nous avons mis en place cette charte du bien vivre ensemble reprenant certaines règles de vie élémentaires et nécessaires au bon fonctionnement d'un centre de vacances. Elle a pour but de garantir la quiétude du groupe, la protection des individus en toute circonstance et permettre à chacun de s'épanouir selon ses besoins et ses aspirations.

Nous veillons donc, avec la collaboration de TOUS - collectivités, parents, enfants, équipes d'encadrement et directeurs - à ce que chacun en prenne connaissance et s'engage à la respecter et à la faire respecter.

En s'inscrivant à l'un de nos séjours, chaque jeune s'engage à :

- Participer à la vie collective.
- Respecter les règles mises en place par l'équipe pédagogique et l'organisme et, notamment, les horaires ou tranches horaires définis pour la bonne marche du centre (lever, coucher, repas...), les règles de vie, le bon déroulement des activités. La mixité est interdite dans les lieux de sommeil.
- Respecter les règles de sécurité inhérentes aux activités.
- Respecter le matériel quel qu'il soit. Tout acte de vol, vandalisme, « casse » volontaire entraînera une demande de réparation financière du préjudice. Nous ne couvrirons en aucun cas ces actes et dégageons totalement notre responsabilité si une plainte était portée par les victimes à l'encontre des auteurs.
- Ne pas fumer dans les locaux, les chambres, les tentes ou l'enceinte du centre. A ce sujet, il incombera au directeur du séjour et à son équipe de définir lors d'une première réunion avec les jeunes en début de séjour, les lieux et moments de la journée où fumer sera autorisé (uniquement pour les jeunes de plus de 16 ans).
- Respecter les autres par son attitude et son langage, et notamment respecter l'équipe pédagogique, le personnel technique, les prestataires et les autres participants. Aucune forme d'impolitesse, d'agression verbale ou physique ne sera tolérée.
- Ne pas jouer le rôle de chef de bande ou de meneur dans le seul but de déstabiliser un individu ou le groupe lui-même.
- Ne pas introduire ou utiliser de produit ou objet prohibé, interdit par la loi (drogue, alcool, arme...) dans l'enceinte du centre ou à l'extérieur.

En cas de manquement ou de non respect de tout ou partie des éléments de notre charte, l'équipe de direction du séjour et le siège assumeront leurs responsabilités afin de protéger le groupe et ils se réserveront le droit de renvoyer sur le champ celui ou celle qui en sera à l'origine.

Les parents et/ou responsables légaux ainsi que, le cas échéant, les responsables des collectivités seront alors avertis. Les responsables légaux seront alors sollicités pour récupérer l'enfant directement sur place. En cas d'impossibilité, le retour de la personne fautive sera organisée et tous les frais qui en découleront seront totalement à la charge des parents. Aucun remboursement ne sera effectué pour séjour non complet, quel que soit le moment où intervient l'interruption du séjour. En outre, une demande de réinscription sur un futur séjour sera examinée avant validation. Dans les cas réputés graves, le siège se réserve le droit de signaler toute faute caractérisée à la police ou à la gendarmerie, ainsi qu'aux Services Départementaux à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport.

TÉLÉPHONE PORTABLE - OBJETS DE VALEUR (Téléphone, tablettes, bijoux, vêtements de marque, ...)

Il est fortement déconseillé d'emmener des objets de valeur. Tootazimut décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou perte. Tootazimut décline toute responsabilité de perte d'argent de poche qui n'aurait pas été confié à l'équipe au départ. La responsabilité du directeur et de l'équipe d'encadrement ne pourra pas être engagée. Aucune déclaration auprès de l'assureur contracté par Tootazimut ne pourra être effectuée. En ce qui concerne le téléphone portable, son utilisation est encadrée. Des moments pour l'utiliser seront aménagés durant la journée et négociés avec l'équipe pédagogique dès le premier jour du séjour.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le développement de la téléphonie mobile et de l'utilisation des réseaux sociaux entraîne parfois quelques désagréments. La liberté d'expression doit se concilier avec d'autres libertés et droits fondamentaux. Chaque jeune sera tenu responsable de ses actes.